



MANUEL UTILISATEUR

ELECTROLYSEUR DE SEL



PISCINES FAMILIALES JUSQU'À 150 M³

TABLE DES MATIERES

- I. CONSIGNES DE SECURITE
- II. LISTE DE COLISAGE
- III. INSTALLATION
- IV. MISE EN SERVICE
- V. UTILISATION
- VI. ALARMES
- VII. HIVERNAGE
- VIII. GARANTIE
- IX. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

I. CONSIGNES DE SECURITE

INSTRUCTIONS DE SECURITE

LISEZ, COMPRENEZ ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT TOUTE INSTALLATION ET UTILISATION DE CE MATERIEL



Dans ce manuel ce symbole annonce un AVERTISSEMENT. Il vous alerte du risque de détérioration du matériel ou de blessures graves sur les personnes. Respecter IMPERATIVEMENT ces avertissements !

Dans le but d'améliorer la qualité de ses produits, le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques de ses fabrications.

AVERTISSEMENT - RISQUES DE CHOCS ELECTRIQUES



Afin d'éviter les risques de blessures ou d'accident, installer le matériel hors de portée des enfants.

S'assurer que l'installation du local technique est en conformité avec les normes en vigueur dans le pays d'installation au moment de l'installation. Le coffret électrique de filtration doit notamment être protégé par un disjoncteur différentiel de 30mA avec distance d'ouverture de contact d'au moins 3 mm sur tous les pôles. En cas de doute, contacter un électricien qualifié pour vérifier l'ensemble de l'installation de votre local technique. L'installation de cet appareil doit être réalisée par une personne qualifiée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation au jour de l'installation.

Les câbles d'alimentation électrique et de la cellule doivent être protégés contre toute détérioration accidentelle. Un câble endommagé doit être immédiatement et exclusivement remplacé par un câble d'origine. Ne jamais couper ou rallonger les câbles.

Couper impérativement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'appareil. Ne pas modifier l'appareil. Toute modification peut le détériorer ou être dangereuse pour les personnes. Seul un personnel qualifié peut intervenir sur l'appareil en cas de panne ou pour en assurer la maintenance.

Cet appareil doit être utilisé exclusivement pour des piscines familiales.

**LE NON RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA
DETERIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES
PERSONNES**

Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipement électrique en présence d'eau. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute installation et utilisation de ce matériel.

II. LISTE DE COLISAGE

Avant de commencer l'installation, vérifier le contenu du colis :

- ✓ 1 Manuel utilisateur
- ✓ 1 Coffret électronique avec 1 câble cellule
- ✓ 1 Cellule d'électrolyse avec 2 écrous, 2 collets, 2 coudes
- ✓ 1 Kit comprenant 3 chevilles et 3 vis de fixation

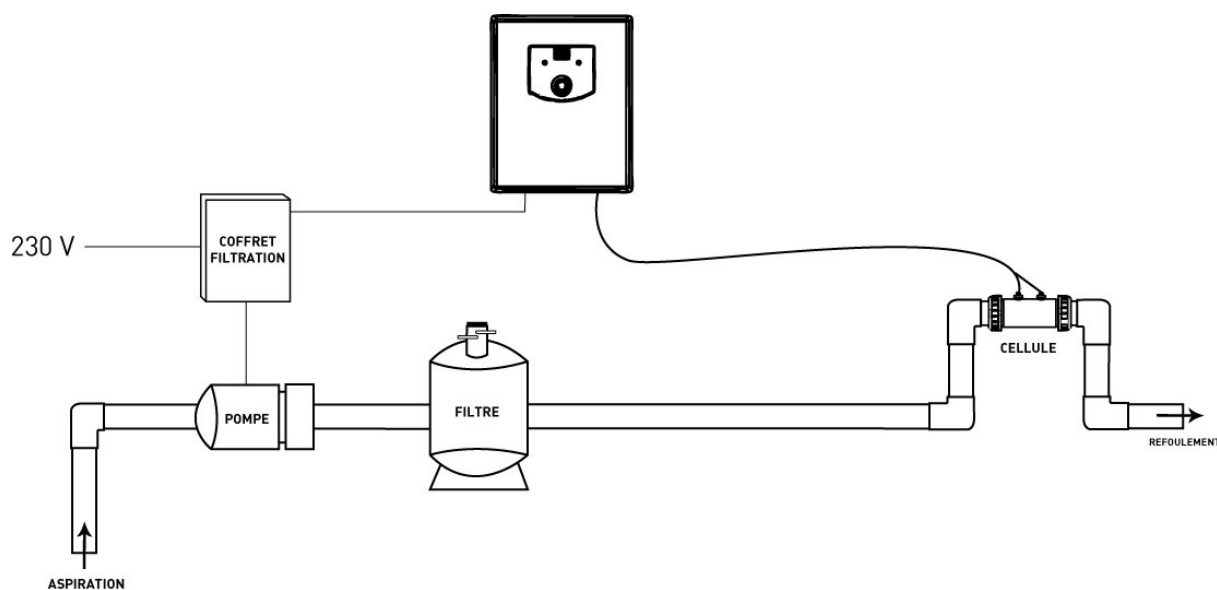
III. INSTALLATION

A – INTRODUCTION



Avant de procéder à l'installation de l'appareil, vérifier et corriger impérativement les points suivants :

- ✓ Vérifier que tous les équipements hydrauliques sont en bon état de fonctionnement et correctement dimensionnés. Vérifier en particulier le débit de la pompe de filtration, la capacité du filtre et le diamètre des canalisations.
- ✓ La capacité de traitement de l'appareil doit être adaptée au volume d'eau à traiter et au climat du lieu d'installation. En cas de climat chaud, un appareil conçu pour traiter un volume de 100 m³ en climat tempéré devra être limité à une piscine familiale de 80 m³.
- ✓ Le local technique doit être sec et correctement aéré, protégeant de la pluie, des éclaboussures, des projections d'eau et du rayonnement UV. La non observation de cette consigne entraînera une oxydation anormale des pièces métalliques pouvant aller jusqu'à la défaillance complète de l'appareil.
- ✓ Le montage du boîtier électronique et de la cellule d'électrolyse doit strictement se faire conformément au schéma d'installation suivant.



B - INSTRUCTIONS

1 - Boîtier électronique

- ✓ Choisir un emplacement facilement accessible, proche du coffret électrique de la filtration. Installer le boîtier électronique verticalement et suffisamment loin de la piscine afin de respecter les distances réglementaires propres à chaque pays. Ne pas le couvrir et laisser une circulation d'air entre l'arrière du boîtier et le mur.



Tout contact entre le boîtier électronique et l'eau du bassin peut entraîner un risque d'électrocution.

- ✓ Raccorder le boîtier électronique de façon permanente au coffret électrique de la filtration en l'asservissant au contacteur de la pompe. Couper au préalable le disjoncteur différentiel. Vérifier que le boîtier électronique s'éteint bien quand la pompe de filtration s'arrête.

2 - Cellule d'électrolyse

- ✓ Installer la cellule d'électrolyse après tout autre appareil de traitement, de nettoyage ou de chauffage. La monter sur un point surélevé de l'installation, **IMPERATIVEMENT** à l'horizontale et en utilisant les coudes 90° fournis. Seule cette configuration rendra efficace les alarmes. Utiliser si nécessaire des réductions Ø 63/50 mm.



Attendre que tous les collages soient totalement secs avant de remettre les canalisations sous pression.

- ✓ Monter avec un peu de graisse silicone les joints d'étanchéité de la cellule d'électrolyse. Serrer à la main les écrous.

- ✓ Connecter le câble reliant le boîtier électronique à la cellule. Positionner successivement les cosses, les rondelles ressorts puis les écrous. Il n'y a pas de sens de polarité. Maintenir l'écrou inférieur avec une clé pour éviter de créer une fuite irréversible au niveau des connexions.

3 – Option : Kit terre hydraulique



L'électrode du kit terre hydraulique en option permet d'évacuer vers la terre l'électricité statique de l'eau de la piscine, quelle qu'en soit l'origine. En effet, dans certaines situations, l'électricité statique peut favoriser l'apparition de phénomènes d'oxydation sur les pièces métalliques en contact avec l'eau de la piscine. Relier l'électrode à un piquet de terre (non fourni) en respectant les spécifications des normes d'installation propres à chaque pays au jour de l'installation.

IV. MISE EN SERVICE

A – INTRODUCTION

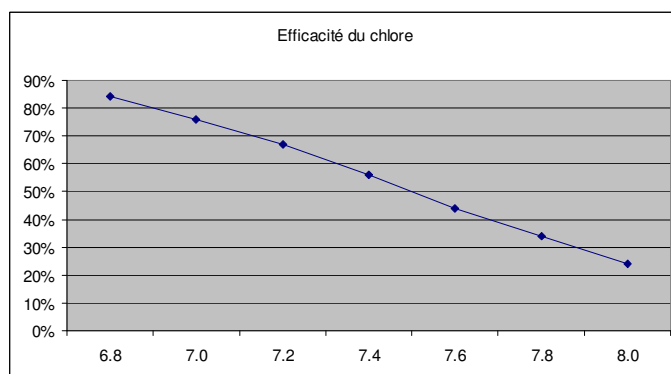


A l'installation initiale de l'appareil ou en début de toute nouvelle saison, vérifier et corriger impérativement les 7 points suivants :

- ✓ La température de l'eau doit être supérieure à 15 °C.
- ✓ L'eau de la piscine doit être limpide, sans algues ni sédiments.
- ✓ L'eau doit être correctement équilibrée (TAC, TH) :
 - Le TAC, Titre Alcalimétrie Complet, indique le taux de bicarbonates dissous dans l'eau.
 - Le TH, Titre Hydrotimétrique, indique la dureté de l'eau c'est-à-dire la teneur en sels de calcium ou de magnésium dissous dans l'eau.
- ✓ Le pH de l'eau doit être stabilisé entre 7.0 et 7.2.



ATTENTION : Quel que soit le système de traitement chimique, l'efficacité du chlore diminue très rapidement avec l'augmentation du pH et le tartre se dépose d'autant plus vite que le pH est élevé ou instable.



Source : Ministère de la Santé France

- ✓ Le filtre et le pré filtre doivent être propres et dans les spécifications du fabricant.
- ✓ Le taux de stabilisant doit être inférieur à 50 ppm. Le stabilisant ou acide iso cyanurique a pour fonction de protéger le chlore des effets des UV. Un taux trop important aura pour conséquence de bloquer l'effet désinfectant du chlore produit par l'appareil. Baisser le taux de stabilisant de votre piscine en suivant les recommandations de votre professionnel.
- ✓ Le taux de chlore libre du bassin doit être supérieur ou égal à 1 ppm.



ATTENTION : La durée de vie de la cellule est très étroitement liée au respect des règles précédentes, notamment en ce qui concerne une température d'eau > 15°C, un pH stable autour de 7.0/7.2, un TAC, un TH et un taux de stabilisant corrects.



Utiliser de préférence de l'eau provenant du réseau d'alimentation urbain. Eviter toute eau d'origine naturelle (pluie, ruissellement, plan d'eau, forage). En cas d'utilisation d'eau d'origine naturelle, faire analyser l'eau au préalable, s'assurer de sa conformité aux normes de potabilité et effectuer si nécessaire un traitement adéquat.

B - INSTRUCTIONS

- ✓ Avant la mise en service, faire un traitement choc de l'eau de la piscine avec un produit sans stabilisant.
- ✓ Répartir dans la piscine la quantité de sel nécessaire pour atteindre le taux de 5 Kg/m³. Le sel utilisé doit être de qualité alimentaire, en pastilles ou en grains, par exemple celui préconisé pour les adoucisseurs d'eau. Il n'est pas indispensable d'utiliser du sel stabilisé.

VOLUME (m ³)	40	50	80	100
SEL (Kg)	200	250	400	500



ATTENTION : Le temps théorique pour que le volume d'eau de la piscine circule à travers le filtre est un paramètre essentiel à la qualité de l'eau. Vérifier qu'il n'est pas

supérieur à 6 heures (diviser pour cela le volume de la piscine par le débit de la pompe de filtration).

- ✓ Mettre la filtration sur la position "MANUEL".
- ✓ Arrêter ensuite l'appareil jusqu'à dissolution complète du sel (de quelques heures à 24 h). Tourner le bouton de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la position OFF. Un clic vous signale que l'appareil est correctement arrêté.
- ✓ Après dissolution complète du sel, remettre l'appareil en route.
- ✓ Mesurer le taux de chlore libre dans la piscine à l'aide de votre trousse d'analyse habituelle. S'il est inférieur à 1,5 ppm, régler l'appareil sur la position 99% et le laisser fonctionner en continu.
- ✓ Après un temps de fonctionnement, vérifier à nouveau le taux de chlore libre dans la piscine au moyen de votre trousse d'analyse. S'il est inférieur à 1,5 ppm, prolonger la période de filtration sur MANUEL jusqu'à obtenir une concentration suffisante (de quelques heures à quelques jours).
- ✓ Mettre alors la filtration sur « AUTO ». Ajuster ensuite le temps de filtration suivant le tableau ci-dessous. Lors d'un surcroît ponctuel de pollution, filtrer 24 h / 24 h.

Température (°C)	Temps (heure)	Température (°C)	Temps (heure)
16	8	26	13
18	9	28	16
20	10	30	19
22	11	Plus	24/24
24	12		

- ✓ Régler l'appareil de façon à maintenir le taux de chlore libre dans la piscine entre 1 et 1,5 ppm. Plusieurs essais seront nécessaires pour déterminer la valeur la plus adaptée à votre situation. Pour une piscine de 50 m³, vous pouvez régler sur 50 % en première approximation.



La durée de vie de la cellule d'électrolyse dépend aussi du temps d'inversion de polarité du boîtier électronique. Pour augmenter sa durée de vie, demander à un professionnel d'ajuster ce temps d'inversion en fonction de la dureté de votre eau (TH).

V. UTILISATION

Ajuster la production (de 0 à 99%) du boîtier électronique afin de maintenir le taux de chlore libre dans la piscine entre 1 et 1,5 ppm.



Vérifier IMPÉRATIVEMENT chaque semaine le taux de chlore et le pH de l'eau à l'aide de votre trousse d'analyse habituelle. Un taux de chlore excessif et/ou un pH faible favoriseront l'apparition de phénomènes d'oxydation sur l'ensemble des pièces métalliques pouvant aller jusqu'à la détérioration irréversible du revêtement de la piscine, d'axes et de lames de volets automatiques, d'abris télescopiques, d'échangeurs thermiques. En cas de couverture de la piscine (abri, bâche, volet), aérer régulièrement la piscine afin d'éviter une accumulation de gaz dissous qui pourraient perturber la mesure des sondes pH ou chlore. La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée en cas de non respect de ces consignes d'utilisation.

VI. ALARMES



Lors de l'installation de l'appareil ou de sa remise en service en début de chaque saison, un déclenchement intempestif d'une alarme peut se produire dans les premières 48 heures de fonctionnement.

1 – Voyant vert permanent

Le voyant vert indique le fonctionnement correct de la fonction électrolyse de sel.

2– Voyant vert clignotant

L'appareil effectue une inversion de polarité de la cellule d'électrolyse. La production de chlore est interrompue. L'appareil redémarrera automatiquement.

3– Voyant rouge clignotant

Un voyant rouge clignotant indique la détection d'une anomalie. La production de chlore est interrompue.

L'origine de l'alarme peut être multiple :

- ✓ Cellule entartrée
- ✓ Manque d'eau / débit nul
- ✓ Manque de sel
- ✓ Défectuosité du boîtier électronique

Effectuer dans ce cas les opérations suivantes :

1- Démontez la cellule et vérifiez visuellement son état. En cas de présence de tartre, trempez la cellule dans une solution de correcteur pH (pH minus) jusqu'à disparition complète du calcaire. Ne jamais frotter les plaques ni immerger les bouchons de connexion. Rincer puis remonter la cellule.

Le réglage par défaut de la fonction d'auto nettoyage de la cellule évite tout dépôt de calcaire. Toutefois dans les régions où l'eau est particulièrement dure ou dans le cas d'une eau déséquilibrée, un nettoyage manuel de la cellule ou un changement de réglage du temps d'inversion peuvent s'avérer nécessaires.

2 - Contacter votre professionnel pour procéder au remplacement de la cellule

3 - Contacter notre service d'assistance technique au :

N° INDIGO 0 892 705 520 (depuis la France)

0,34 € TTC/MN

N° 33 467 138 890 (depuis l'international)

Soyez prêts à fournir :

- ✓ Facture d'achat
- ✓ N° de série du boîtier électronique et de l'électrode
- ✓ Date d'installation de l'appareil
- ✓ Nom du professionnel ayant vendu et/ou installé le matériel
- ✓ Salinité, pH, taux de chlore, température d'eau, taux de stabilisant, volume de la piscine, temps de filtration journalier

VII. HIVERNAGE



Lorsque la température de l'eau est inférieure à 15°C, il est impératif d'arrêter l'appareil sous peine de détérioration irrémédiable de la cellule. Remplacer alors le traitement par un traitement chimique classique sans stabilisant.

VIII. GARANTIE

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de cet appareil. Il a fait l'objet de contrôles qualité. Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apportés à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel.

Durée de la garantie

- ✓ **2 ANS*** pour le **Matériel Neuf** (Coffret + cellule d'origine).
- ✓ **1 AN*** pour les **cellules de rechange**.
- ✓ **1 MOIS*** pour la Réparation **SAV et les pièces détachées**.

* *Date de facture faisant foi.*

Objet de la garantie

La garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement.

L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le cadre strict d'une utilisation normale en piscine familiale. Une utilisation pour des bassins publics annule toute garantie.

S.A.V

- ✓ Toutes les réparations s'effectuent en atelier.
Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités.
- ✓ Dans tous les cas, le matériel voyage toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier qu'il est en parfait état et le cas échéant d'émettre des réserves sur le bordereau de transport du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72 h par lettre recommandée avec accusé réception.

IMPORTANT : Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

Limite d'application de la garantie

Sont exclus de la Garantie :

1. Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
2. Les dommages causés par une installation non-conforme.
3. Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou tout autre cas de force majeure.

ATTENTION : Aucun matériel endommagé suite au non respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans le présent manuel ne sera pris en charge au titre de la garantie.

Tous les ans nous apportons des améliorations à nos produits et logiciels. Ces nouvelles versions sont compatibles avec les modèles précédents. Les nouvelles versions de matériels et de logiciels ne peuvent être ajoutées aux modèles antérieurs dans le cadre de la garantie.

Mise en oeuvre de la garantie

- ✓ Pour plus d'informations sur la présente garantie appelez votre professionnel ou notre Service Après Vente. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.
- ✓ Aucun remplacement de pièce ne sera effectué sans le retour au préalable de la pièce défectueuse. Toute pièce non retournée sera facturée au tarif en vigueur.

Lois et litiges

- ✓ La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux, en vigueur au moment de la réclamation, applicables en France. En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Montpellier.

IX. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est essentielle. Notre société en fait un engagement fort.


Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux et des composants de haute qualité, respectueux de l'environnement, réutilisables et recyclables. Toutefois, les différentes parties qui les composent ne sont pas biodégradables. Il ne faut donc pas mettre nos produits au rebut en les jetant simplement dans la nature.

Les directives environnementales européennes prévoient, pour chaque catégorie de produits, la gestion la plus appropriée des déchets résultant de leur destruction. L'objectif recherché est de réduire et de valoriser les déchets, d'éviter la dangerosité de leurs composants et d'encourager la réutilisation des produits. Pour mener à bien cette politique, il est fait appel aux fabricants des produits, aux distributeurs, aux utilisateurs mais aussi aux professionnels directement impliqués dans la gestion des déchets dérivés de ces produits.

Depuis le 13 août 2005, une directive européenne vous permet de vous débarrasser de votre produit usagé sans frais à votre charge :

- Si vous achetez un nouveau produit ayant plus ou moins les mêmes fonctionnalités, vous pourrez le remettre au distributeur au moment de l'achat du neuf.
- Le déposer directement dans une structure locale de recyclage des déchets.



Le symbole  apposé sur un produit indique la nécessité d'une collecte sélective et triée du reste des déchets ménagers.

Fabriqué par :
POOL TECHNOLOGIE
Zac des Jasses
115 rue de l'Oliveraie
34130 Valergues – France
www.pool-technologie.fr